



Province de Québec
MRC de Minganie
Municipalité de L'Île-d'Anticosti

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Adoption règlement 213-2023
Règlement relatif une modification au plan de zonage 6-0432-z feuille 1 de 2 par un agrandissement de la zone Ca-6

Lors de la séance du conseil tenue le 4 avril 2023, ce dernier a adopté le règlement 213-2023 relatif à une agrandissement de la zone Ca-6.

Le règlement est entré en vigueur le 18 avril 2023, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Minganie.

Ce règlement a pour effet de permettre l'agrandissement de la zone Ca-6 en y incluant une partie de l'espace EV-6 actuel afin que soit possible l'implantation d'un poste d'essence.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au bureau administratif de la municipalité aux heures normales de bureau ou sur son site internet.

Donné à Port-Menier, Île-d'Anticosti, ce 20^e jour du mois d'avril 2023.

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, résidant à Port-Menier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 20^e jour du mois d'avril 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois d'avril 2023

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière trésorière